



LE FAR° FESTIVAL ET FABRIQUE DES ARTS VIVANTS lance

LES RÉCITS DU FUTUR

une résidence de recherche, d'écriture et de création

far°
5, rue des Marchandises
CH - 1260 Nyon
t +41 (0)22 365 15 50
far-nyon.ch

Fondé il y a près de quarante ans, le far° Nyon est aujourd'hui reconnu en Suisse comme à l'étranger pour son exploration des arts vivants. Il déploie son activité tout au long de l'année sous la forme d'une fabrique (résidences d'artistes, projets participatifs, rencontres publiques ponctuelles). Son point culminant reste son festival du mois d'août, qui réunit les artistes et différents publics autour de projets inventifs et audacieux, dans un cadre convivial propice aux rencontres. Dans son soutien à la création, le far° met un accent particulier sur l'accompagnement d'artistes émergent·e·x·s.

Face aux nombreuses crises environnementales (dérèglement climatique, perte de la biodiversité, pollution...), il nous faut transformer le fonctionnement de nos sociétés. Pour y parvenir, nous avons besoin de récits inédits capables d'enrichir nos perceptions, d'ouvrir nos imaginaires, de renouveler nos représentations du réel et du futur et de nous mobiliser.

En 2022, le far° Nyon renforce son engagement sur le plan de la durabilité écologique et sociale. Après avoir lancé PERMA-CULTURE au printemps 2022, un projet qui tente de transposer les principes de la permaculture à son propre fonctionnement, le far° lance *Les récits du futur* : **une résidence** de recherche et d'écriture théâtrale et/ou performative, incluant **une présentation publique** lors du far° festival des arts vivants en août 2023.

Le projet retenu devra répondre à deux critères, qui nous paraissent pertinents pour permettre l'éclosion de *Récits du futur* :

- Partir du local
La première contrainte (ou règle du jeu) de la résidence consiste à ancrer le récit, d'une manière ou d'une autre, dans la région nyonnaise. Il s'agit de partir d'éléments concrets que nous connaissons, pour imaginer la réalité de demain et – c'est ce que nous osons espérer – pour impulser des changements plus grands, influencer le contexte global.
- Partir d'une pensée minoritaire
Penser depuis la marge permet de développer une approche à la fois critique et innovante. En partant d'une expérience minoritaire, il est possible de saisir et d'interroger les contours d'une normalité qui ne sont pas toujours visibles aux yeux de la majorité. Sur un plan très concret, la permaculture valorise elle aussi la marge, car celle-ci est un espace qui ouvre à d'autres pratiques.

L'expérience minoritaire du projet retenu pour *Les récits du futur* pourra concerner le genre, la sexualité, la racialisation, le pouvoir économique, etc.

Conditions de participation :

- Écrire en français.
- Être artiste-écrivain·e·x dans le milieu des arts vivants et avoir fait une expérience de création présentée en public ;
- Ne pas avoir plus de 5 ans d'expériences dans l'écriture dramatique (diplôme de fin d'étude ou première création).
- Développer un projet qui s'ancre d'une manière ou d'une autre dans la région nyonnaise et qui place en son centre une expérience minoritaire.
- Écrire pour les arts vivants (théâtre ou forme performative).

À travers cette résidence, le far° Nyon offre :

- Quatre semaines de résidence de recherche et d'écriture aux Marchandises à Nyon entre février et août 2023 (salle d'environ 120m² avec équipement technique de base et lumière du jour : <https://far-nyon.ch/les-marchandises/>).
La/les périodes de résidence seront fixées d'un commun accord entre l'équipe du far° et la personne sélectionnée.
- Un soutien financier de 5'000 CHF.
- L'organisation de rencontres avec des spécialistes de la durabilité (choix du/des domaines en fonction du projet : biologie, urbanisme, ingénierie...).
- Lecture ou mise en espace du texte pendant la 39^{ème} édition du far° festival des arts vivants qui aura lieu entre le 10 et le 19 août 2023.
- Une visibilité grâce au travail de communication du far°.
- Un entretien avec 1 membre de l'équipe de la SSA sur les problématiques liées aux droits d'auteur.

Candidature :

Pour déposer votre candidature, nous vous prions d'envoyer, au plus tard le 15 janvier 2023, les documents suivants à candidature@far-nyon.ch :

- C.V.
- Bref descriptif du projet (env. 1 000 signes espaces compris, soit une demi-page, document sans mention du nom de l'auteur·trice·x)
- Extrait d'un texte existant ou ébauche d'un texte que vous aimeriez avancer/finaliser lors de la résidence (maximum 7 000 signes espaces compris, soit 2 pages A4, police Arial en taille 12, document sans mention du nom de l'auteur·trice·x)

Votre identité et vos coordonnées figureront uniquement dans le CV. Les autres documents ne comporteront que le nom du projet.

Le comité de sélection est composé de l'équipe du far° et d'une personne du Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne (CCD Unil).

La sélection de ce comité ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En soumettant un dossier de candidature, chaque personne accepte les conditions détaillées ci-dessus.

Avec le soutien du Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) et le Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne (CDD UNIL)

Nyon, le 6 décembre 2022